



# CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

## BULLETIN D'INFORMATIONS N°64 Septembre 2024



LE MAIRE  
M. GUY BOUCHAUD  
[maire@saint-mesmin.fr](mailto:maire@saint-mesmin.fr)  
SECRÉTARIAT DE MAIRIE  
Mme DOS SANTOS CORREIA Victoria  
[secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr)  
GITES  
[gites.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:gites.mairiesaintmesmin@orange.fr)

MAIRIE OUVERTE LES MARDIS ET JEUDIS  
DE 9H00 À 12H00 ET DE 14h00 À 17H00  
TEL : 05 53 52 71 02  
[www.saint-mesmin.fr](http://www.saint-mesmin.fr)  
LES PERMANENCES DU MAIRE :  
LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H00 À 12H00  
LE SAMEDI SUR RDV

Dépôt légal n°24342/07

## LE MOT DU MAIRE



Chers Saint-Mesminois(es),

J'espère que l'arrivée de ce bulletin vous trouvera en parfaite condition pour profiter des joies et des couleurs de l'Automne.

Après un été mouvementé, ponctué par des élections non prévues et des résultats surprenants il va falloir reprendre les choses en main et continuer d'avancer.

Pour notre commune cet été a été marqué par la réussite de nos deux marchés de nuit qui ont attiré, malgré la conjoncture, une foule toujours considérable. Les deux soirées musicales organisées par la GAR (Guinguette à Roulettes) ont-elles aussi accueilli un public jeune et nombreux. Tout s'est passé parfaitement et je tiens à remercier les bénévoles (anciens et nouveaux qui se sont très bien intégrés) pour la qualité de leur aide, leur ponctualité et leur sens du bien commun. Je remercie aussi les fidèles participants de la commune et des communes voisines qui se sont déplacés et ont ainsi fait honneur à notre commune.

Cet été a aussi vu pour la première fois depuis plusieurs années la tenue d'un ball-trap qui a été très bien organisé et qui a montré la solidarité entre les chasseurs et les agriculteurs. Je remercie au passage les propriétaires des Pagnons pour leur bienveillance et la famille Thomas pour la mise à disposition de leur pré. Cette expérience sera certainement renouvelée l'année prochaine le premier week-end de septembre.

Les touristes sont encore venus en nombre et leur comportement reste exemplaire malgré quelques « dérapages mineurs » auxquels nous ne pouvons échapper. Merci aux propriétaires de la Cabane de la Béchadie qui ont pu maintenir des horaires d'ouverture conformes aux attentes de ces touristes.

Pendant ces vacances l'Atelier Technique Départemental a travaillé sur le projet de rénovation de notre mairie qui si la conjoncture ne s'aggrave pas devrait voir le jour avant la fin du mandat actuel (Mars 2026)

La fibre est enfin arrivée à la mairie le 20 août. C'est un progrès pour communiquer avec tous les services aux quels nous sommes rattachés et pour assister à des réunions en visio-conférence ce qui nous évite des frais et des pertes de temps supplémentaires.

Le trimestre qui arrive verra la réfection de quelques voies communales et la fin du fauchage de nos accotements avec la toute nouvelle machine qui équipe maintenant notre employé Eric. Le Cantou, les gîtes (La Cascade et le Mouflon) grâce au travail consciencieux de Valérie et de Victoria ont connu un taux de remplissage très élevé. Merci à elles qui se sont organisées pour leurs vacances en nous évitant d'avoir recours à l'embauche d'un intérimaire.

La saison de chasse va débuter en septembre, je compte encore une fois sur la responsabilité de tous (chasseurs, promeneurs, propriétaires) pour que tout se passe bien et pour que les chasseurs puissent non seulement se livrer à leur passion mais aussi accomplir mission de service public qui est la régulation de la faune sauvage en préservant les cultures de nos agriculteurs.

Sincèrement Guy BOUCHAUD

## SOMMAIRE

Page 1 : Couverture  
Page 2 : Le mot du Maire  
Page 3 : Sommaire / Nos joies  
Page 4 : Nos joies / Nos peines  
Page 5 : Vie municipale  
Page 6 : Vie municipale  
Page 7 : La vie à St Mesmin  
Page 8 : Evènements / associations  
Page 9 : Evènements / associations / Bien vivre ensemble : infos utiles  
Page 10 : Bien vivre ensemble : infos utiles  
Page 11 : Bien vivre ensemble : infos utiles  
Page 12 : Compte rendu conseil municipal  
Page 13 : Compte rendu conseil municipal  
Page 14 : Compte rendu conseil municipal  
Page 15 : Compte rendu conseil municipal  
Page 16 : Résumé en images

## NOS JOIES

### Mariage

Le 20 juillet, Monsieur et Madame BAISNEE ont renouvelé leurs vœux de mariage, l'année de leurs noces d'OR, soit 50 ans de mariage.

Thérèse est originaire de Normandie tout comme Rémi . Elle est arrivée à Saint-Mesmin à la fin des années 1960 et Rémi est arrivé un peu plus tard. Ils s'étaient connus en Normandie.

Rémi depuis qu'il est en retraite est un fidèle bénévole pour les marchés de pays. Disponible , sérieux et compétent il est un pilier de cette organisation. C'est pourquoi le Maire a volontiers accepté de présider cette cérémonie dans la salle des mariages.



### Nouveaux arrivants

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'installation de Claudine AUGUSTO, et de son fils à Charoncle. Nouvellement retraitée, elle a acheté la maison de Jean-Pierre VOGEL, conseiller municipal, qui lui est allé s'installer dans la région de Cognac.

Claudine s'est d'entrée investie dans la vie associative de la commune, car elle a participé à l'organisation des marchés de nuit. Elle envisage aussi de participer au club du temps libre. Son fils, musicien à Paris, a proposé d'animer avec son groupe, en coopération avec notre groupe de St Mesmin, Lika et François, le Noël des enfants en décembre prochain.

Le 10 août nous avons célébré le mariage de M.LAUGA Gérard et de Mme RUFFRAY Galia, propriétaires aux Monts et futurs habitants de la commune. Pour la circonstance Ils s'étaient spécialement déplacés de la région bordelaise en compagnie de leurs enfants qui ont été les témoins de cette union qui confirme leur volonté de poursuivre encore longtemps leur vie commune.

Nous renouvelons à ces deux couples tous nos vœux de bonheur et de longue vie commune.



## NOS PEINES

### Décès

Robert PICHON, ancien élu ,habitant Veau-Le-Coteau , Premier Adjoint de deux maires successifs est décédé courant mai.

Il aurait eu 78 ans fin mai. Il a été élu conseiller municipal de Saint-Mesmin pendant 43 ans, dont 31 ans comme adjoint au Maire.

Homme de terrain, consciencieux, loyal et dévoué sa maison était toujours ouverte . Il restera comme l'un des grands serviteurs de la commune . En 2008 il n'a pas hésité à continuer à s'engager avec le Maire actuel pour soutenir le projet « Saint-Mesmin Station Sports et Pleine Nature » qui a permis à la commune d'augmenter sa population de plus de 30 % et de développer l'activité de nombreux gîtes.

Les membres du Conseil Municipal très touchés par cette disparition subite présentent toutes leurs condoléances aux membres de sa famille . Ils se sont tous associés à la foule nombreuse qui est venue l'accompagner au cimetière de Saint-Mesmin .

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès de Mme BACHELIER Lucienne, habitante avec son gendre et sa fille le hameau de Chez Réparat. Elle était âgée de 88 ans et était venue se retirer la maison achetée il y a quelques années à Saint-Mesmin. Discrète, gentille elle avait toujours un mot aimable pour le Maire et ses conseillers .

Fin août nous avons appris le décès subit de Géraldine MOYEN , âgée de 60 ans. Saint-Mesminoise de cœur elle possédait une propriété au Tuquet. C'est un choc pour ses enfants et sa famille ainsi que pour tous ceux qui l'ont côtoyée et connue. Une foule nombreuse s'était déplacée pour assister à la messe qui a été célébrée le 27 août dans notre église. Elle repose maintenant auprès de ses parents dans le cimetière de Saint-Mesmin.



Juste avant la rédaction de ce bulletin nous venons d'apprendre le décès de la maman d'Erika notre conseillère municipale . Tous les membres de Conseil partagent sa peine et lui apportent leur soutien .

Nous partageons encore une fois la douleur de ces familles éprouvées et nous leur renouvelons nos plus sincères condoléances.

## VIE MUNICIPALE

### Elections européennes / législatives

Les électeurs de Saint-Mesmin se sont encore une fois fortement mobilisés devant les urnes. Vous étiez 230 électeurs inscrits dont 9 européens et 70% d'entre vous ont exprimé leur voix (162). Les résultats saint-mesminois diffèrent peu des scores nationaux :

LISTES	DONNÉE SCORE	TAUX
<b>La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine Le Pen</b> Jordan BARDELLA	34,72 % 50	70,43 % 162
<b>Besoin d'Europe</b> Valérie HAYER	16,67 % 24	4,94 % 8
<b>Alliance rurale</b> Jean LASSALLE	13,19 % 19	6,17 % 10
<b>Europe Ecologie</b> Marie TOUSSAINT	6,25 % 9	
<b>Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel</b> Léon DEFFONTAINES	5,56 % 8	
<b>La Droite pour faire entendre la voix de la France en Europe</b> François-Xavier BELLAMY	4,86 % 7	
<b>Réveiller l'Europe</b> Raphaël GLUCKSMANN	4,17 % 6	
<b>La France insoumise - Union populaire</b> Manon AUBRY	3,47 % 5	
<b>Ecologie au centre</b> Jean Marc GOVERNATORI	2,78 % 4	
<b>Liste Asselineau-Frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix</b> François ASSELINEAU	2,78 % 4	
<b>L'Europe ça suffit !</b> Florian PHILIPPOT	1,39 % 2	
<b>Parti animaliste - Les animaux comptent, votre voix aussi</b> Hélène THOUY	1,39 % 2	
<b>La France fière, menée par Marion Maréchal, et soutenue par Eric Zemmour</b> Marion MARÉCHAL	0,69 % 1	
<b>Ecologie positive et territoires</b> Yann WEHLING	0,69 % 1	
<b>PACE - Parti des citoyens européens, pour l'armée européenne, pour l'Europe sociale, pour la planète !</b> Audric ALEXANDRE	0,69 % 1	
<b>Parti pirate</b> Caroline ZORN	0,69 % 1	



### Réunion photovoltaïque

Le Maire, sa première Adjointe Audrey NYS et Pouya MOHTASHAM, conseiller municipal référent au SDE 24, ont reçu mi-mai la société Valeco, porteuse d'un projet d'agrivoltaïsme à proximité de la Colline des âges et du Poteau de Brussy. Les élus ont informé la société des préconisations formulées par le Conseil Municipal

fin 2023 auprès de la Communauté de communes sur la question des projets photovoltaïques, notamment la nécessaire cohérence au niveau intercommunal, le souhait de modernisation de nos infrastructures, la nécessité de projets avec une forte dimension citoyenne, bénéficiant à l'ensemble du territoire.

Concernant le projet de Valeco, les études de faisabilité sont en cours sur le site et seront communiquées à la Mairie à l'automne prochain.

La commission Transition écologique de la CCILAP s'est réunie mardi 4 juin et a abordé le sujet des ZAENR (Zone d'accélération des énergies renouvelables). Des réunions publiques seront prochainement organisées établissant le bilan de la production et de la consommation du territoire et recueillir l'avis des habitants du territoire.

Aux dernières nouvelles la société VALECO, porteuse du projet a déposé sa demande d'autorisation à la Préfecture alors que les résultats de toutes les études demandées par le Maire et l'ensemble du Conseil ne sont pas encore connus. C'est pourquoi, le Maire, avec l'aval de tous les conseillers a adressé le 20 août à la Préfecture un avis défavorable.



### Travaux Gîte Le Mouflon

La Commune a fait repeindre les menuiseries du gîte communal Le Mouflon par l'entreprise Dubois. Ces travaux d'un coût total de 23 000 € avec la réfection de la rive du toit, programmés depuis plusieurs années ont enfin pu voir le jour grâce à la disponibilité et l'efficacité des entreprises Dubois et Gadaud.



### Investissement

L'ancienne épareuse achetée il y a près de 15 ans commençait à donner des signes de fatigue c'est pourquoi la commune a investi dans une nouvelle épareuse, achetée à l'entreprise VAMAT.

Avec ce nouvel engin très sophistiqué, Eric va pouvoir continuer à entretenir nos accotements. Avant cet achat une étude a été réalisée par le Conseil Municipal et a démontré que la sous-traitance aurait conduit à des coûts de fonctionnement plus élevés.



## LA VIE À SAINT-MESMIN

### Vide Grenier

Cette année, la municipalité a souhaité retenter l'expérience du vide-grenier dans le bourg de Saint-Mesmin. Ce type de manifestation avait connu un vif engouement dans notre commune il y a une dizaine d'années. Cette fois-ci encore le succès aurait pu être au rendez-vous si la météo ne nous avait pas joué des tours. La pluie a découragé une dizaine d'exposants la veille. Toutefois, une vingtaine d'entre eux ont répondu présent dès 7h dans le bourg le dimanche 16 juin. Mais la pluie et le froid ont eu raison de leur courage et la majorité des stands était démontée à la mi-journée. Nous tenons à remercier les vaillants exposants d'être venus ce jour-là pour tenter d'animer notre bourg. Merci également à Benjamin Nys a qui nous avons confié l'organisation de l'évènement et à la Cabane de la Béchadie qui assurait la restauration et la buvette. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition, car la météo n'a pas réussi à entamer votre enthousiasme (ni le nôtre) pour faire renaître le vide-grenier à Saint-Mesmin.



### Naissance d'un poulain aux yeux bleus

Le Haras des Maerans a ouvert ses portes début juillet à la Béchadie ! Le propriétaire Lucas BLANC a eu la chance de voir l'une de ses juments donner naissance à un magnifique poulain aux yeux bleus.

Cette nouvelle entreprise à vocation agricole et touristique installée sur les versants de la Forêt Barège envisage de développer l'élevage de cette race de chevaux ainsi que la mise en place de structures d'accueil pour les cavaliers de passage sur notre commune. Lucas BLANC, le propriétaire est aussi constructeur de yourtes .



## ÉVÉNEMENTS / ASSOCIATIONS

### GAS

L'association Gorges Auvézère Sensations (GAS) qui organise chaque année le trail des Gorges à St-Mesmin vient de changer de Président et a formé un nouveau bureau. Edouard DUSSUTOUR, propriétaire avec Anne Sophie du Domaine de la Béchadie, est devenu le nouveau Président. Il succède à Jean Pierre LAGORCE qui depuis plusieurs années a su développer cette activité à St-Mesmin et la faire connaître au delà de nos frontières départementales. Cette notoriété a valu à notre commune de devenir la station départementale de Trail. Cela attire de nombreux sportifs non seulement dans nos Gorges de l'Auvézère mais aussi dans nos gîtes et ceux de nos administrés.

### AG Troupe du Saut Ruban

Le 05 juillet dernier, s'est tenue l'assemblée générale de la Troupe du Saut Ruban.

Le bureau démissionnaire a été réélu à l'unanimité :

Présidente : Mme LEYMARIE Elise

Présidente d'Honneur : Mme DUCROS Jackie

Vice-président : M. LEYMARIE Frédéric

Trésorière : Mme REYNAUD Sabrina

Secrétaire : Mme DOS SANTOS CORREIA Victoria

Le Maire renouvelle à cette occasion ses Félicitations à cette troupe pour la qualité des spectacles qu'elle propose et les moments de joie et de bonheur qu'elle procure à tous



### Marchés de nuits

Le 24 juillet et 7 août dernier, ont eu lieu nos marchés de nuit habituels. Tout le monde était au rendez-vous ! Touristes et Saint-Mesminois, nous vous remercions chaleureusement !



## Guinguette à Roulettes

Comme chaque année, la Guinguette à Roulette s'est déplacée deux fois à St Mesmin le 17 juillet et 21 août. A chaque fois elle a attiré un public nombreux composé d'une majorité de jeunes familles accompagnées de nombreux enfants. Pablo et son équipe ont été à la hauteur de leurs attentes. Les repas servis et la musique proposée étaient de qualité.



## Ball-Trap

Les 17 et 18 août les chasseurs, sous la houlette de Bruno SENAMAUD ont organisé pour la première fois depuis plus de 20 ans un ball-trap à proximité du Verger de l'Avenir. Ce fût une réussite puisque plus de 700 planches ont été vendues.



## Pèlerinage annuel

Le dimanche 1 septembre a eu lieu le Pèlerinage annuel à Notre Dame de Partout, un moment convivial comme chaque année. Le Messe fût célébrée par le Père Antoine ALTIERI dont nous saluons le retour parmi nous.. Traditionnellement la mairie participe à l'organisation de cette manifestation en fournissant les chaises et bancs. Valérie LEYMARIE représentait le maire absent de la commune ce jour là. Eric, notre cantonnier avait pour la circonstance interrompu ses vacances pour que le site soit à la hauteur de cet évènement qui attire beaucoup de participants.



## BIEN VIVRE ENSEMBLE : INFOS UTILES

### Horaires déchetterie Payzac

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie de Payzac :

**Du 01/09 au 30/06**

**L'utilisateur dispose alors de 26 passages en déchetterie par an (ce nombre de passages est compris dans l'abonnement annuel).**

**INFO FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE DECHETERIE POUR TRAVAUX ! Du jeudi 5 septembre au vendredi 6 septembre.**

#### **A PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024**

Lundi : Fermée

Mardi : 09h-12h/14h-17h45

Mercredi : 09h-12h/14h-17h45

Jeudi : Fermée

Vendredi : 09h-12h/14h-17h45

Samedi : 09h-12h/14h-17h45

Dimanche : Fermée

Fermée les jours fériés.

**Du 01/07 au 31/08**

## La fibre est sur la commune de St Mesmin

### Tout savoir sur le raccordement à la fibre

Le raccordement est la dernière étape de déploiement du réseau avant de bénéficier de la puissance de la fibre chez soi. Il consiste à tirer un câble de fibre optique entre le point de branchement au réseau public situé dans la rue, à proximité du bâtiment à raccorder, et la prise optique qui est installée à l'intérieur de l'habitation ou du local professionnel.  
L'équipement de l'opérateur sera ensuite branché sur la prise optique.



**VIDÉO**  
**LE RACCORDEMENT**  
**PAS À PAS**  
Scanner ce QR CODE  
avec un smartphone  
pour accéder à la vidéo.

### L'abonnement à un forfait fibre auprès d'un opérateur déclenche le raccordement

- 1 TESTER SON ÉLIGIBILITÉ**  
Sur le site de Nouvelle-Aquitaine THD [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr), avec son adresse postale.
- 2 S'ABONNER AUPRÈS D'UN OPÉRATEUR**  
**C'est la condition pour être raccordé !**  
Choisir un opérateur parmi ceux partenaires du réseau public et s'abonner à un forfait fibre.  
Une fois l'abonnement validé, l'installateur de l'opérateur contacte l'abonné pour programmer un rendez-vous de raccordement à domicile.
- 3 L'HABITATION EST RACCORDÉE AU RÉSEAU**  
Selon la configuration de l'habitation, le jour du rendez-vous l'intervention de raccordement à domicile peut durer de 2 à 4 heures.  
Quand l'intervention est terminée, l'abonné signe un compte-rendu d'intervention.  
Le raccordement est réalisé dans le respect des mesures de sécurité et des règles sanitaires en vigueur.
- 4 LA FIBRE CHEZ SOI !**  
Une fois le raccordement réalisé et la ligne activée par l'opérateur, il reste à brancher la Box pour bénéficier d'une connexion Internet ultra rapide !

### La prise en charge du raccordement

Grâce au montage financier mis en place par les collectivités, le raccordement technique n'est pas facturé à l'utilisateur. Si des travaux d'adduction ne sont pas nécessaires, l'utilisateur ne paie que son abonnement.

#### A NOTER

Dans la majorité des cas, le câble fibre passe par l'adduction existante du câble de téléphone cuivre.  
Cependant, si des travaux s'avèrent nécessaires pour acheminer la fibre sur la propriété privée (viabilisation, élagage, goulottes à poser dans le logement par exemple), ils sont à la charge du propriétaire, comme pour les autres réseaux d'eau ou d'énergie.  
Dans certains cas d'adduction de télécommunication manquante sur le domaine public, il est nécessaire de constituer un dossier. Plus d'info sur : [www.nathd.fr/adduction/](http://www.nathd.fr/adduction/)  
Par ailleurs, certains opérateurs peuvent facturer des frais d'accès au service (FAS) à leurs abonnés.

## Attention à la sécheresse

Nous constatons encore que certains habitants ne respectent pas les consignes en matière de brûlage. C'est pourquoi nous vous rappelons ci-dessous les dates à respecter impérativement.

La Mairie rappelle que par le passé les versants des Gorges de l'Auvèzère, la colline des Âges et les landes de Veau-Le Coteau se sont embrasés à plusieurs reprises et qu'il a fallu plusieurs années pour que la nature efface les traces des dégâts occasionnés. Nous vous demandons donc la plus grande vigilance et le respect de la réglementation.



**Les brûlages sont tolérés en période de risque faible (du 1er octobre au dernier jour du mois de février).**  
**Les conditions suivantes doivent être respectées :**

- le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit et au minimum cinq jours avant la date prévue
- le brûlage doit être réalisé par le propriétaire ou un ayant-droit dûment mandaté
- le brûlage doit être réalisé entre 10h00 et 16h00
- les brûlages en tas ou cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie
- le brûlage ne doit pas être effectué s'il existe des risques de propagation du feu et notamment si la force du vent est supérieure à 5 m/s ou 20 km/h
- le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

# La liste DES BONNS GESTES



## LUTTONS CONTRE le moustique tigre

### RANGEONS à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Condriens ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

### VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
  - Gamelles pour animaux
  - Pieds de parasol
  - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
  - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
  - Pluviomètres
  - Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !*

### COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

### ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

### NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

### Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.  
 Il est donc né chez vous ou pas loin !  
 Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les récipients où il pond ses œufs et prolifère...



**Coupez l'eau au moustique tigre !**

*Et passez le message à votre voisin*



Toutes les infos et les flyers à télécharger ici

*L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles*



# SYNTHÈSE DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Conseil Municipal du 29 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 29 mai, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 21 mai 2024, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, Erika QUEMENEUR.

Excusés : VOGEL Jean-Pierre donne son pouvoir à BOUCHAUD Guy, Magdalena VAN DER GIJP donne son pouvoir à Audrey NYS.

Secrétaire : Audrey NYS

Ordre du jour :

- 1- Validation du dernier compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09 avril 2024
- 2- Organisation des élections européennes du 09 juin
- 3- Point sur la brocante du 16 juin
- 4- Organisation des marchés de nuit
- 5- Point sur le photovoltaïque
- 6- Point ATD 24 pour la réfection de la mairie
- 7- Affaires diverses

\*\*\*\*\*

Le Conseil municipal a une pensée émue en hommage à Robert Pichon, ancien conseiller et ami, décédé récemment.

### 1- Validation du dernier compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09 avril 2024

Le CM valide le CR à l'unanimité.

### 2- Organisation des élections européennes du 09 juin

Ouverture du bureau à 8h – Fermeture à 18h

Tenue du bureau de vote par les conseillers municipaux 8h-13h / 13h-18h

Assesseurs pour le dépouillement : M. Bouchaud, R. Gauthier, S. Devaud et M. Nouhaud

### 3- Point sur la brocante du 16 juin

L'organisation et la gestion des réservations est pilotée par Benjamin NYS, habitué à organiser ce type d'évènements. Celui-ci est convié au début du conseil municipal pour l'occasion.

Nous avons pour le moment 23 exposants, soit 110 mètres linéaires. Afin de pouvoir accueillir le plus de monde possible, nous limitons les emplacements à 10 m, l'emplacement étant gratuit, les demandes sont parfois importantes.

La restauration est assurée par la Cabane de la Béchadie.

Marquage au sol le samedi après-midi

Arrêté municipal pour la déviation et interdiction de stationnement dès le vendredi soir.

Affichage / Communication : Tous les conseillers sont invités à mettre des affiches lors de leurs déplacements.

Accueil des exposants à partir de 7h par Benjamin et Erika - Pas de départ en voiture avant 17h.

### 4- Organisation des marchés de nuit

*Point sur les exposants :*

L'équipe de Bénévoles AIS tiendra un stand de rôtissoire de jambon car nous n'avons plus d'exposants poisson et canard. Le 24/07 AIS tiendra aussi un stand de glaces (en l'absence de la Ferme de Beausoleil) uniquement présente le 7/08 et une vente de crêpes.

Achat des glaces et tarifs de revente pour le 24/07

Fruits : Arrêt d'activité de M. Méry > Proposition la ferme des petites bottes

Achat de matériel : Gobelets et Barnums – présentation des designs et devis

## **5- Point sur le photovoltaïque**

Le Maire, sa première adjointe Audrey NYS et Pouya MOHTASHAM, conseiller municipal référent au SDE 24, ont reçu mi-mai la société Valeco, porteuse d'un projet d'agrivoltaïsme à proximité de la Colline des âges et du Poteau de Brussy. Les élus ont informé la société des préconisations formulées par le Conseil Municipal fin 2023 auprès de la Communauté de communes sur la question des projets photovoltaïques, notamment la nécessaire cohérence au niveau intercommunal, le souhait de modernisation de nos infrastructures, la nécessité de projets avec une forte dimension citoyenne, bénéficiant à l'ensemble du territoire.

Concernant le projet de Valeco, les études de faisabilité sont en cours sur le site et seront communiquées à la Mairie à l'automne prochain.

La commission Transition écologique de la CCILAP se réunit mardi 4 juin et abordera le sujet des ZAENR (Zone d'accélération des énergies renouvelables). Des réunions publiques seront prochainement organisées établissant le bilan de la production et de la consommation du territoire et recueillir l'avis des habitants du territoire.

## **6- Point ATD 24 pour la réfection de la mairie**

Le projet reliant les 2 bâtiments semble pertinent à l'ATD et des techniciens viennent prochainement procéder aux mesures de faisabilité pour établir des propositions techniques.

## **7- Affaires diverses**

Travaux en cours : Peinture des balustrades et avant toit du Gîte – Constat de travaux supplémentaires à effectuer

Salle d'accueil : nécessaire réfection des balustrades

Gîte : 7 barreaux et planches de rive doivent être changés (non comprise dans le devis initial)

Le Conseil Municipal accepte que le Maire lance ces travaux supplémentaires.

Pour donner suite à des plaintes répétées concernant le stationnement « sauvage » dans le bourg, une signalétique ad hoc doit être mise en place. Présentation du projet de signalétique et du devis correspondant (2500€)

Des remarques de nuisances sonores lors de la location du Cantou ont été adressé à la commune. Ces événements étant ponctuels, l'accueil municipal fera un rappel de « bon voisinage et de bien vivre ensemble » auprès des locataires pour limiter les nuisances.

Plan communal de sauvegarde : évoqué au CM de janvier – Le registre doit identifier les risques sur la commune. Les référents sur la commune pour le SDIS, JP DURAND et Pouya MOHTASHAM, sont chargés de la rédaction du document, en liaison avec le Maire.

Recensement 2025 : Attente du devis de prestation de la poste sinon recours à un agent recenseur habitant de la commune (M.Benjamin NYS qui l'a déjà fait la dernière fois).

Sollicitation de l'Aïga Trail pour accueillir l'arrivée du trail le 12 janvier 2025. Demande de couchages dans la nuit du 11 au 12 à partir de 18h30 et mise à disposition de la salle du Cantou le dimanche. Le Conseil est prêt à accueillir l'évènement moyennant l'application des tarifs habituels du Cantou : (Délibérations du 04.10.20218 et du 07.06.2022)

Salle des fêtes 1 jour : 300€

Couchage : 20€/pers (forfait minimum 15 pers soit 300€)

Charges EDF/ EAU/ CHAUFFAGE selon consommation

La mairie met les barrières à la disposition de l'association communale GAS et prendra les arrêtés de circulation nécessaires.

### **• Ajout à l'ordre du jour : délibération pour achat de l'épareuse**

Le Maire présente plusieurs devis pour une épareuse neuve, car la notre achetée en 2009 commence à avoir de nombreuses pannes.

Le devis de 53 160 € TTC de l'entreprise VAMAT est le mieux disant. Notre ancienne épareuse serait reprise 10 000€.

Le Conseil Municipal valide ce devis et autorise le Maire à le signer le devis VAMAT.

- **Ajout à l'ordre du jour : délibération pour établir une convention avec SIORAC**

Le Maire explique que le Gîte communal « Le Cantou » est souvent prisé par les locataires, avec une forte demande de la formule pension complète ou demi-pension. Le Maire explique qu'il serait favorable d'établir une convention pour les repas avec l'entreprise traiteur « SIORAC » dont le siège social est à Excideuil.

Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

## Conseil Municipal du 26 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 26 juin, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni à 20h30, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, Erika QUEMENEUR.

Excusés : VOGEL Jean-Pierre donne son pouvoir à BOUCHAUD Guy, Magdalena VAN DER GIJF donne son pouvoir à Audrey NYS.

Secrétaire : Audrey NYS

### Ordre du jour :

- 1- Délibération sur l'adhésion au SIAEP NORD EST PERIGORD de la commune de Thiviers
- 2- Délibération suite à l'avis du CST relatif à la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- 3- Délibération pour augmentation des tarifs de couchage du gîte Le Cantou (salle des fêtes)
- 4- Affaires diverses

\*\*\*

Approbation du CR du dernier Conseil Municipal du 29 Mai 2024

- 1- Délibération adhésion au SIAEP NORD EST PERIGORD

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les éléments suivants :

- Par délibération en date du 12/03/24, la commune de Thiviers sollicite son adhésion au SIAEP NORD EST PERIGORD, ainsi que le transfert de toutes les installations, dettes et créances, excédents ou déficits,
- Le Comité Syndical du SIAEP NORD EST PERIGORD, lors de sa réunion du 16/05/24 a donné une suite favorable à cette demande d'adhésion et de transfert de toutes les installations, dettes et créances, excédents ou déficits.
- Conformément aux statuts du SIAEP EST PERIGORD, il convient de soumettre à l'acceptation de chaque collectivité adhérente au SIAEP NORD EST PERIGORD, l'adhésion et le transfert de toutes les installations, dettes et créances, excédents ou déficits de la Commune de Thiviers.

Monsieur le Maire propose de l'accepter. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter l'adhésion au SIAEP NORD EST PERIGORD avec le transfert de toutes les installations, dettes et créances, excédents ou déficits de la Commune de Thiviers.

- 2- Délibération suite à l'avis du CST relatif à la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Le Maire vu la délibération d'un précédent conseil municipal après avis favorable du comité social territorial en date du 07/06/2024 demande au Conseil Municipal de valider et autoriser la mise en place de la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la mise en place de la prime du pouvoir d'achat exceptionnelle.

### 3- Délibération pour augmentation des tarifs de couchage du gîte Le Cantou (salle des fêtes)

Le Maire explique que le Gîte communal « Le Cantou » est souvent loué en salle des fêtes + couchage.

Il explique que le tarif couchage en plus de la salle des fêtes est de 7€ par personne par nuitée pour les habitants de la commune et de 12€ pour les personnes extérieures à la commune.

Il propose d'augmenter ces tarifs de 3€, soit 10€ pour les habitants et 15€ pour les personnes extérieures à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la proposition d'augmentation du tarifs couchage en salle des fêtes de 3€ et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires

### 4- Affaires diverses

Organisation des élections législatives 30/06 et 7/07

Organisation des marchés de nuit les 24/07 et 7/08

Point d'encadrement de la Périgord Ladies le 20/07

Transition écologique :

La mise en place du PCAET et du COT sur la CCILAP ne semble pas avoir été largement communiquée auprès des habitants. Ces dispositifs visent à améliorer nos pratiques collectives et individuelles à l'égard de l'environnement.

SMD3 :

Dans le cas des personnes ayant des problèmes de santé les empêchant de venir déposer leurs déchets aux points de collecte, des dérogations peuvent être accordées par le Maire au cas par cas pour une collecte au porte-à-porte.

Le CIAS envisage de faire appel à un prestataire privé pour la collecte des déchets de ses bénéficiaires.

Proposition d'installation d'une crèche avec 100 santons provençaux à Saint-Mesmin à partir du 6 Décembre 2024 pour 1 mois. Les informations nécessaires seront prises pour concrétiser si possible ce projet jusqu'au repas des vœux, le 12 janvier 2025.



**« UN DIMANCHE À LA CHASSE »  
LE 20 OCTOBRE 2024**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Mail : .....

Fédération Départementale des Chasseurs de la Dordogne - BP 232 - 24052 Périgueux Cedex 9  
Tél : 05 53 35 41 42 - [contact@chasseurs24.com](mailto:contact@chasseurs24.com) - [www.chasseurs24.com](http://www.chasseurs24.com)

RESUME EN IMAGES

